



TÉLÉCOMMUNICATIONS et CONTRÔLE

Bulletin de liaison de l'Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle

ex : A.N.A.T.N.B. - A.A.

Affiliée à la Fédération Nationale André MAGINOT. Groupement n° 03

Siège social : Cité de l'air - 5 bis, avenue de la Porte de Sèvres - 75753 PARIS Cedex 15
Bâtiment Y - Pièce 327 - Téléphone : 01 45 52 28 79 - Compte chèques postaux Paris 7071-91 S
Site Internet - <http://www.anatc-tnb.fr/> - courriel : Anatc.tnb@wanadoo.fr

Janvier 2009



Biographie d'André MAGINOT – Fondateur de la FNAM



Né à PARIS le 17 janvier 1877, de parents originaires de LORRAINE (*REVIGNY-SUR-ORNAIN*), il est l'aîné de quatre enfants.

Il reçoit son doctorat de droit en 1897 et entre ensuite dans l'administration où il commence sa carrière politique en tant que conseiller général de *REVIGNY-SUR-ORNAIN*. Il est élu député de *BAR-LE-DUC* en 1910, charge qu'il conservera jusqu'à sa mort.

En 1913, il est sous-secrétaire d'État à la Guerre. Lorsque la guerre éclate, estimant que sa place est au front, il s'engage comme simple soldat au 44^{ème} régiment territorial. Sur sa demande, il est affecté à une compagnie d'avant-poste sur les Hauts de la *MEUSE* au surplomb de la plaine de *WOËVRE*. Il y crée des patrouilles régulières composées d'une trentaine de volontaires soigneusement sélectionnés qu'il formera lui-même. La patrouille « *MAGINOT* » se distinguera dans de nombreuses circonstances. Son courage et son attitude le font accéder au grade de sergent.

Le 9 novembre 1914, il est très grièvement blessé au cours d'une reconnaissance et ne rejoindra plus le front. Il reçoit la Médaille militaire et est titulaire de cinq citations. En 1917, il devient ministre des Colonies et il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 12 mars 1919 pour ses actes au front.

Nommé ministre des pensions en 1920, il s'attache à rendre la bureaucratie plus humaine dans l'intérêt des anciens combattants. En 1922, il est nommé ministre de la Guerre dans le gouvernement de Raymond *POINCARÉ*. Il se préoccupe alors de la défense des frontières françaises et fait réaliser des forts. Remplacé en 1924 par Paul *PAINLEVÉ*, il travaille avec lui pour lever des fonds dans le but d'améliorer la défense du pays. Les travaux démarrent en 1928.

Il devient ministre de la Guerre en 1929 et poursuit les fortifications à l'Est de la France. Persuadé que des défenses fixes sont la meilleure solution, il redynamise le projet expérimental qui n'a que peu avancé. Son objectif est de pallier la remilitarisation le long du *RHIN* qui doit être possible dès 1935. Son lobbying permet de boucler le financement de la ligne *MAGINOT* : 3,3 milliards de francs sur 4 ans qui est voté par 274 voix contre 26. Bien que la ligne défensive soit principalement due à Paul *PAINLEVÉ* son édification n'aurait été possible sans les démarches et la volonté de *MAGINOT*.

Il meurt dans la nuit du 7 janvier 1932 de fièvre typhoïde et est inhumé à *REVIGNY-SUR-ORNAIN* le 10 janvier après célébration d'un deuil national. Les obsèques nationales ont eu lieu aux Invalides, le même jour.

Le monde combattant lui doit également :

- la création de l'Office national des mutilés le 2 janvier 1918 ;
- la loi du 31 mars 1919 reconnaissant le droit à réparation de toutes les catégories d'anciens combattants et victimes de guerre ;
- la création de la carte du combattant le 18 décembre 1926 ;
- la loi du 6 avril 1930 reconnaissant la qualité de combattant volontaire.

Enfin, lors du second anniversaire de l'armistice, André *MAGINOT* décidait de faire inhumé à *PARIS*, sous l'arc de triomphe, le corps d'un soldat inconnu choisi au cours d'une cérémonie à la citadelle de *VERDUN*. Et c'est le 11 novembre 1923, alors qu'il était ministre des pensions, qu'il alluma la flamme éternelle du souvenir sur la dalle sacrée.

Ainsi, l'œuvre d'André *MAGINOT*, créateur des Offices Nationaux d'Anciens Combattants (*ONAC*), est considérable. À l'égard des Anciens combattants, elle se perpétue encore de nos jours. Plus généralement, pour la défense de la *FRANCE*, s'il a fait poursuivre la construction des ouvrages de la ligne qui porte son nom, il préconisait déjà dans ses « Carnets de patrouille » l'emploi indispensable d'opérations offensives.

Aujourd'hui, les adhérents de la Fédération National André *MAGINOT* peuvent être fiers d'appartenir à une association qui porte le nom de cet homme illustre qu'a été André *MAGINOT*

Son nom a été donné à la « *place MAGINOT* », anciennement « *place Saint-Jean* » à *NANCY*.



Sommaire

● Éditorial	2
● Vie de l'Association	3
– Retour sur l'Assemblée Générale 2008	3
– Conseil d'administration du 16 octobre 2008	5
– Évolution des effectifs : Nouveaux adhérents, Changements d'adresse, Démissions, Radiations, Ceux qui nous ont quittés	9
– Honneurs – Avancement – Décorations	11
– In memoriam	11
● Groupes régionaux	15
– Répartition géographique	15
– Aquitaine Nord	16
– Aquitaine Sud	20
– Centre-Ouest	22
– Est	23
– Midi-Pyrénées	26
– Provence - Côte d'Azur - Corse	28
● Anciens d'Auxerre	32
● Clubs et Amicales	36
– Amicale Rhône - Alpes	36
● Informations militaires	37
– L'armée de l'air au futur	37
– Synthèse de la réorganisation des armées	39
– Les chargés de mission des bases aériennes	44
– Une modernisation pour plus d'efficacité	44
– Le CNOA, au cœur de l'action	47
– Le colonel VILCHENON, nouveau commandant du DA 277 de VARENNES-SUR-ALLIER	49
● Informations diverses	50
– TV Défense sur le site du ministère de la Défense	50
– À lire	50
– Nouveau service en ligne	50
– Mise en garde : Internet, blogs ou forums	50
● Rubriques d'Antan... Souvenirs	52
– Le coin du Chiffreur	52
– La machine de chiffrement allemande ENIGMA	54
– Souvenir d'une intervention sur « VESTALE »	58
● Communiqué de la Commission « Travail de Mémoire »	61
● Rappel important du Bureau National	61
● Proposition de nouveau règlement intérieur	62